

# Annonces Légales

Arrêté n° R03-2024-12-30-00001  
établissant la liste des journaux et services de presse en ligne habilités à publier  
des annonces judiciaires et légales en Guyane au titre de l'année 2025

## MARCHÉ PUBLIC

EGA06390

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### COMMUNE DE ROURA

Par arrêté n° 051/17-11-2025/P2I-SUF pris en date du 17 novembre 2025, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du projet de modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Monsieur Éric HERMANN a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par ordonnance du Président du Tribunal Administratif de GUYANE en date du 22 octobre 2025.

L'enquête publique sur le PLU se déroulera en mairie de Roura  
Du 09 décembre 2025 au 08 janvier 2026 inclus,

Aux jours et heures habituels d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public, au cours des permanences suivantes :

- en mairie de Roura : le jeudi 11 et mardi 23 décembre 2025 de 09 heures 30 à 12 heures 30

- en annexe-mairie de Cacao : le jeudi 18 et mardi 30 décembre 2025 de 09 heures 30 à 12 heures 30

- en mairie de Roura : le jeudi 08 janvier 2026 de 09 heures 30 à 12 heures 30

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier de modification n° 2 du PLU sera déposé à la mairie de Roura afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations :

- Soit par écrit, sur le registre d'enquête publique tenu à disposition à cet effet en mairie, ouverte aux jours et horaires sus-indiqués ;

- Soit sur le registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/m2-plu-roura> ;

- Soit par courriel (message électronique) à l'adresse suivante : [m2-plu-roura@mail.registre-numerique.fr](mailto:m2-plu-roura@mail.registre-numerique.fr) ;

- Soit par voie postale, à l'attention de Monsieur Éric HERMANN, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Roura 17 Avenue Edmée-Georges LABRADOR 97311 ROURA.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la mairie de Roura, dès publication du présent avis. Le dossier est également téléchargeable via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/m2-plu-roura>

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés pendant un an, à la mairie de Roura aux jours et heures habituels d'ouverture de l'Hôtel de Ville, à la préfecture de GUYANE ainsi que via le lien précédent.

Le projet de modification de droit commun n°2 du PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Roura, le 17 novembre 2025  
Pour le Maire empêché, par délégation  
La 2ème Adjointe au Maire

Marie-Hélène PAILLÉ-JÉRÔME

## MODIFICATIONS

EGA06431

### LS IMMO

SCI au capital de 10 000 €.  
Siège social : ROUTE DES PLAGES, PK  
10,5, 97354 REMIRE MONTJOLY.  
441 717 584 RCS CAYENNE

Par décision de l'Assemblée générale du 10/12/2025, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 5 LOTISSEMENT LE VERT PRÉ 97351 MATOURY, à effet du 10/12/2025.

Modification au RCS de CAYENNE

EGA06430

### ALYANCE

SASU au capital de 76 224,51 €  
Siège social : 2095 ROUTE DES PLAGES  
97354 REMIRE MONTJOLY.  
399 305 044 RCS CAYENNE

Par décision de l'associée unique du 10/12/2025, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 5 LOTISSEMENT LE VERT PRÉ 97351 MATOURY, à effet du 10/12/2025.

Modification au RCS de CAYENNE

## Une annonce légale

## à publier en Guyane ?

## Saisissez-la en ligne !

## 7 Jours / 7 et 24 H / 24

## Votre attestation

## immédiatement

## dans votre boîte mail

## Paiement sécurisé

## [www.lapostille.fr](http://www.lapostille.fr)

Abonnez-vous en ligne :  
[www.lapostille.fr](http://www.lapostille.fr)

Notre adresse mail  
[contact@lapostille.fr](mailto:contact@lapostille.fr)